



(RÉ)intégration sociocommunautaire
Partenariat recherche communauté

La réintégration sociocommunautaire des jeunes adultes judiciairisés

Enjeux de l'hybridation des différentes logiques et pratiques d'intervention

Bastien Quirion, Université d'Ottawa, Canada

Sylvie Hamel, Université du Québec à Trois-Rivières, Canada

Jocelyn Gadbois, Université du Québec à Trois-Rivières, Canada

Natacha Brunelle, Université du Québec à Trois-Rivières, Canada

Colloque de l'Association française de sociologie (RT3/AFS)
Les professionnels de la déviance et de la délinquance: quels enjeux d'hybridation?
Université Toulouse 1 Capitole
11 février 2021


Objectifs de la présentation

Objectif 1

Dans un premier temps, nous présenterons sommairement le **programme (RÉ)SO 16-35**, afin de mieux situer notre réflexion dans le cadre d'une **démarche concrète de recherche**.

Objectif 2

Dans un deuxième temps, nous explorerons comment le concept de **réintégration sociocommunautaire** peut être mobilisé afin de mieux répondre aux **problèmes de compartimentalisation** des services auprès des personnes judiciairisées.



Programme (RÉ)SO 16-35

- Programme de recherche en **partenariat** qui a été financé sur une période de 7 ans (jusqu'en 2025), et qui regroupe près d'une quarantaine de **chercheurs** et de **partenaires du milieu de la pratique**.
- Le principal objectif de ce programme est d'analyser la **trajectoire personnelle et institutionnelle** des jeunes adultes judiciairisés, afin de développer et de mettre en place des **stratégies d'intervention** permettant de favoriser la **collaboration** entre les professionnels qui œuvrent dans différents secteurs de l'intervention.
- Programme qui s'inscrit dans une démarche de **co-construction** des savoirs, c'est-à-dire qu'il mise sur la **participation active** des partenaires issus du milieu de la pratique dans l'**élaboration de la démarche** de recherche et dans la **production des savoirs**.

Programme (RÉ)SO 16-35

Le programme de recherche est constitué des **trois axes** (ou volets) :

Axe 1 : Parcours de **jeunes adultes judiciarisés**, à travers des **entrevues qualitatives** menées auprès de 168 participants.

Axe 2 : Pratiques de collaboration des **professionnels** qui interviennent directement auprès des justiciables (**prestataires de services**).

Volet qui comporte une **analyse de réseau**, une **cartographie conceptuelle**, et des **focus groupes**.

Axe 3 : Élaboration d'un **projet pilote** permettant de favoriser une meilleure **hybridation des pratiques** entre les professionnels affiliés à **différents secteurs** de l'intervention.

Réintégration sociocommunautaire

Pour lutter contre les **limites** de la logique sectorielle (approche en silos), il est primordial que les différents **acteurs** impliqués puissent se mobiliser autour d'une **finalité commune**, de façon à développer une **stratégie globale et intégrée d'intervention** qui transcende les frontières organisationnelles du système (Brunelle *et al.*, 2019; Couturier et Belzile, 2018).

C'est pourquoi nous privilégions l'utilisation du terme de **réintégration sociocommunautaire** pour désigner la **finalité ultime** de cet **accompagnement** des personnes judiciairisées.

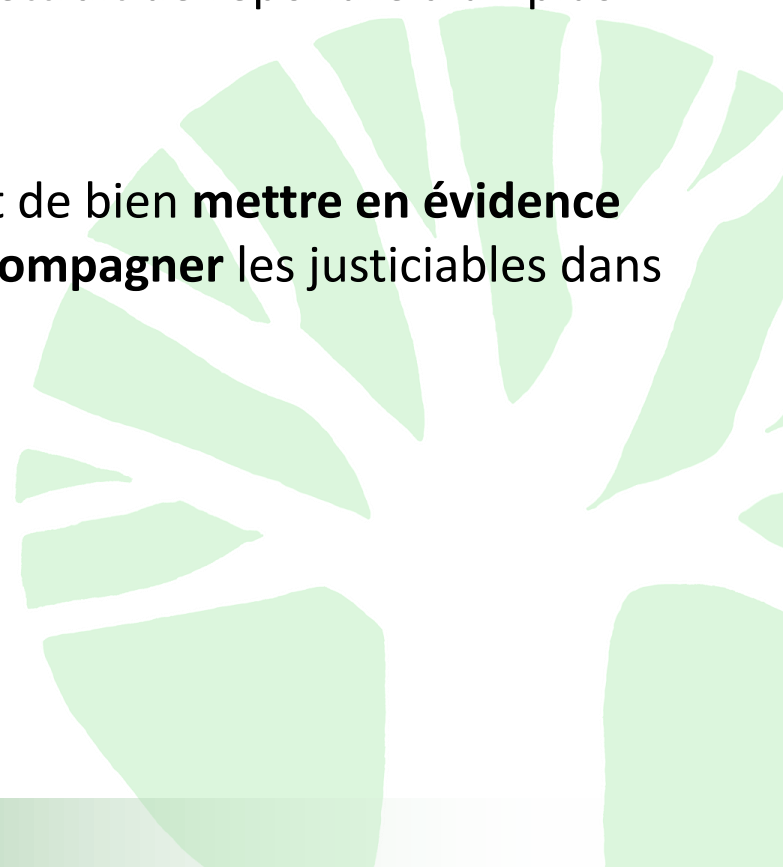
Le processus de réintégration comporte bien plus qu'une transformation au plan personnel (référence ici à la réhabilitation), puisqu'il vise aussi une meilleure **participation à la vie communautaire**.

Réintégration sociocommunautaire

Une **stratégie collaborative** qui aurait pour **objectif** de favoriser la réintégration sociocommunautaire des personnes judiciairisées s'avérerait l'avenue la plus prometteuse, puisqu'elle permettrait de répondre à un plus large **éventail** de besoins.

Ce concept est d'autant plus riche, qu'il permet de bien **mettre en évidence** quatre dimensions essentielles pour **mieux accompagner** les justiciables dans leur retour en communauté.

1. Dimension **processuelle**
2. Dimension **communautaire**
3. Dimension **réflexive**
4. Dimension **normative**



(1) Dimension processuelle

La réintégration sociocommunautaire est un **processus** qui se déploie sur le **long terme**.

- Nous invite à penser la trajectoire comme un **enchaînement d'activités, d'événements et de rencontres** dont la portée peut s'échelonner sur une longue période.
- Nous oblige à revoir les **critères** qui seront mobilisés pour **évaluer la réussite** ou l'**échec** de l'intervention.
- Nous invite à reconnaître la portée de certains événements et rencontres qui se produisent **en périphérie de la prise en charge institutionnelle**, mais qui peuvent contribuer de façon significative à un retour réussi en communauté.

(2) Dimension communautaire

Le recours au concept de réintégration implique aussi une importante dimension **communautaire**, laquelle semblait faire particulièrement défaut avec les concepts plus traditionnels de réhabilitation ou de réinsertion.

La réintégration sociocommunautaire implique un processus par lequel la **communauté** joue un **rôle plus actif** que celui de simple récipient ou de terrain d'atterrissage (Weaver et McNeill, 2015).

Une réintégration sociale réussie doit aussi reposer sur une **mobilisation** et un **engagement** de la communauté à l'égard la personne judiciairisée (McNeil, 2006 ; Nugent et Schinkel, 2016).

(3) Dimension réflexive

Le passage en prison est en effet une expérience extrême qui laissera des traces sur les personnes judiciairisées (Lhuilier, 2007; Rostaing, 2006).

À cet égard, le processus de réintégration devrait viser à **combler les déficits initiaux**, mais également les **déficits générés ou exacerbés** par la prise en charge pénale.

Formulé autrement, on dira que la réintégration devrait aussi avoir pour objectif de **lutter contre le traumatisme pénal ou carcéral**.

Appliquée dans le champ de l'intervention auprès des personnes judiciairisées, cette **posture réflexive** implique donc que l'on soit en mesure d'évaluer les **impacts négatifs de la judiciairisation** dans le cadre de cet accompagnement.

(4) Dimension normative

La portée normative d'une intervention se mesure par la formulation des **objectifs**, du choix des **cibles cliniques** et des critères retenus pour en **calculer l'efficacité**.

Dans le domaine de l'intervention auprès des personnes judiciarisées, on constate que les **enjeux normatifs** demeurent largement alimentés par le souci de **protection de la communauté**.

L'un des principaux avantages d'avoir recours au concept de réintégration sociocommunautaire est qu'il permet d'**échapper à la logique sécuritaire** qui a souvent tendance à coloniser les autres secteurs de l'intervention, et à instaurer un **cadre normatif plus global**.

Conclusion

Logique organisationnelle (sectorielle) constitue un important **obstacle** à la mise en place d'interventions qui soient en mesure de **bien répondre aux besoins complexes** des justiciables.

Afin de mieux répondre à ces **besoins complexes**, il est suggéré de rallier les divers secteurs de l'intervention autour d'une **finalité commune, globale et cohérente**.

La réintégration sociocommunautaire, qui permet de **sortir** de la **logique sécuritaire** et de l'obsession pour la lutte à la récidive, constitue à cet égard un concept plus **fédérateur**, puisqu'elle permet de regrouper plus aisément les missions des différents secteurs de l'intervention.

Bibliographie

- Brunelle, N., Carpentier, J., Hamel, S., F.-Dufour, I., et Gadbois, J. (2019). Favoring Crime Desistance and Social (Re)integration of Offenders Through Intersectoral Partnerships. Dans A. Balloni et R. Sette (Eds), *Trends and Issues in Crime Prevention, Rehabilitation, and Victim Support* (p. 330-347). Hershey, Pennsylvanie: IGI Global.
- Couturier, Y. et Belzile, L. (2018). *La collaboration interprofessionnelle en santé et services sociaux*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Lhuillier, D. (2007). Perspective psychosociale clinique sur la carcéralité. *Bulletin de psychologie*, 60(5), 447-453.
- McNeill, F. (2006). A Desistance Paradigm for Offender Management. *Criminology and Criminal Justice*, 6(1), 39-62.
- Nugent, B. et Schinkel, M. (2016). The Pain of Desistance. *Criminology and Criminal Justice*, 16(5), 568-584.
- Quirion, B., Hamel, S., Gadbois, J., et Brunelle, N. (soumis). La (ré)intégration sociocommunautaire comme réponse au morcellement organisationnel et clinique des personnes judiciairisées. *Criminologie*, 54 (2), automne 2021.
- Rostaing, C. (2006). La compréhension sociologique de l'expérience carcérale. *Revue européenne des sciences sociales*, 44(135), 29-43.
- Weaver, B. et McNeil, F. (2015). Lifelines: Desistance, Social Relations, and Reciprocity. *Criminal Justice and Behavior*, 42(1), 95-107.